

Pièces justificatives



Le Service des Etudes, de la Vie Etudiante et de la Scolarité (SEVES) peut demander à chaque étudiant qui souhaite s'inscrire de présenter les originaux des documents demandés ci-dessous. Un rendez-vous leur sera proposé le cas échéant.

PREMIERE INSCRIPTION ou REINSCRIPTION

- **Pièce d'identité** (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, titre de séjour, récépissé du titre de séjour). Dans le passeport Peuvent seuls être pris en compte Nom de naissance ou patronymique, le prénom. ; date de naissance, nom d'usage, ville de naissance et nationalité.
Si vous souhaitez utiliser un prénom d'usage merci de demander le formulaire à scolarite@univ-paris13.fr.
- **Relevé de notes du baccalauréat** ou équivalence (pas de pièces attendues pour DAEU, Capacité en Droit)
- **dernier diplôme dans l'enseignement supérieur** (ou attestation de réussite)
ou **justificatif de VAE/VAP**
Les diplômes étrangers doivent être traduits en français par un traducteur assermenté.
- **Certificat de scolarité** ou **carte étudiante** de la dernière année d'inscription dans l'enseignement supérieur (sur laquelle figure le numéro INE) étudiants.
- **1 photo d'identité**
- **JAPD** ou **JDC** : Certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense, obligatoire pour les moins de 25 ans.
- **Attestation d'acquittement de la CVEC** (contribution de vie étudiant et de campus), sauf si vous vous inscrivez en formation continue

CAS PARTICULIERS

- **ETUDIANTS BOURSIERS** : **notification conditionnelle ou définitive de bourse** de l'année universitaire en cours.
- **ETUDIANTS INSCRITS EN STAPS** : **certificat médical**
- **ETUDIANTS INSCRITS EN DUT OU LICENCES PR** : **attestation d'assurance** responsabilité civile
- **INSCRIPTION EN APPRENTISSAGE OU CONTRAT PROFESSIONNEL** : document cerfa
- **INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE** : convention ou document de prise en charge